

INSTANCES PARITAIRES

02

Lieu de la concertation entre élus et agents des collectivités, les instances paritaires sont composées à part égale d'élus désignés par le Conseil d'administration du CDG 25 et de représentants du personnel, élus au scrutin de liste.

Les **Commissions Administratives Paritaires** (CAP) doivent être consultées par les collectivités locales afin d'obtenir un avis sur la situation individuelle de chaque fonctionnaire (stagiaire ou titulaire), concernant le déroulement de sa carrière (avancement d'échelon et de grade, situation du stagiaire, positions administratives, notation, reclassement, licenciement pour inaptitude physique...).

Émanation de la CAP (catégorie A, B ou C) dont relève l'agent, le **conseil de discipline de premier degré**, présidé par un magistrat administratif, émet un avis sur d'éventuelles sanctions. Le **conseil de discipline régional de recours** est lui compétent pour toutes les collectivités de la région. Il peut, sous certaines conditions, être saisi par un agent sanctionné.

Le **comité technique paritaire** (CTP) est l'autre grande instance de concertation. Il est saisi par les collectivités sur les questions d'organisation générale du travail (temps de travail, suppression de poste...) et de prévention (questions d'hygiène et sécurité). Un CTP doit être mis en place dans chaque collectivité de plus de 50 agents. Les autres collectivités relèvent du CTP départemental, mis en place au CDG 25.


Notre prestation




Le **CDG 25** assure le secrétariat des instances paritaires : conseil et instruction des dossiers, ordre du jour, convocation aux réunions, rédaction des comptes-rendus et organisation des réunions, présentation des dossiers, organisation des élections, désignation des membres du collège des représentants des collectivités, ...

Vos contacts

INSTANCES PARITAIRES

 03 81 99 36 37

 03 81 32 23 94

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

Catégorie A et B
Jérôme JULLIARD

jjulliard.carriere@cdg25.org

Catégorie C
Sylvie DUCOMMUN

sducommun.carriere@cdg25.org

CONSEILS DE DISCIPLINE

Jérôme JULLIARD

jjulliard.carriere@cdg25.org

COMITE TECHNIQUE PARITAIRE

Vincent TALON

vtalon.juridique@cdg25.org

Frédérique VERNERIE

fvernerie.carriere@cdg25.org

Nos tarifs

Cette prestation est financée par la cotisation

Centre de Gestion
du DOUBS

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

